



Auray, le 9 mars 2022

Monsieur Michel GUERNEVE
Président du Syndicat Mixte du SAGE du Golfe du Morbihan et
de la Ria d'Étel

à

Mesdames et Messieurs les membres titulaires
et les membres suppléants

Monsieur le Trésorier de Vannes Mémimur

Objet : Convocation au Comité Syndical

N/Réf. : MG/ELM 2022_041

Mesdames et Messieurs, Chers(es) Collègues,

J'ai l'honneur de vous convoquer à la prochaine réunion du Comité Syndical le :

Mardi 15 mars 2022 à 11h00

En visio-conférence via ce [lien cliquable](#)

L'ordre du jour est le suivant :

- 1. Modalités d'identification des participants, d'enregistrement, de conservation des débats et de scrutin pour les tenues des réunions du comité syndical en visioconférence**
- 2. Approbation du compte rendu de la séance du 24 février 2022**
- 3. Délibérations**
 - CS-2022-02 : Finances – Clôture du budget annexe SAGE 641
 - CS-2022-03 : Finances – Approbation des comptes de gestion 2021
 - CS-2022-04 : Finances – Approbation du compte administratif 2021
 - CS-2022-05 : Finances – Vote du budget primitif 2022
- 4. Divers**

Je vous prie d'agréer, Mesdames et Messieurs, Chers(es) Collègues, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Michel GUERNEVE
Le Président,



POUVOIR

Je soussigné(e) agissant en qualité de

Donne délégation de vote à

Pour la réunion du Comité Syndical du SAGE DU GOLFE DU MORBIHAN ET DE LA RIA D'ÉTEL du **15 mars 2022**.

Fait à, Le/...../..... Signature :